

Questions orales

● (1520)

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, dans la mesure où la baisse de chômage signifie que des Canadiens ne seraient pas disponibles pour certains emplois intéressant les visiteurs ou n'en rechercheraient pas, oui, la politique prévoit une certaine l'atitude et le permis serait accordé.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'USINE DE LA CIP À TEMISCAMING—LE PROJET DU GROUPE TEMBEC

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale.

Pourrait-il dire s'il s'est produit de nouveaux développements depuis vendredi, au sujet de la demande du groupe TEMBEC, relativement à l'usine de Temiscaming? De nouvelles rencontres ont-elles eu lieu ou font-elles présentement l'objet de discussions?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire au député, c'est que j'ai répondu à cette question que m'avait posée un de ses parents lundi je crois. Il pourrait avoir une petite réunion de famille où il apprendrait que l'affaire a progressé.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence cédera la parole au député de Crowfoot, après quoi nous passerons à l'ordre du jour.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'EFFET DE LA LOI SUR MASSEY-FERGUSON ET CERTAINES SOCIÉTÉS PLURINATIONALES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Dirait-il à la Chambre ce que lui ou son ministère font pour expliquer la loi fiscale et ses répercussions tout particulièrement sur des sociétés plurinationales comme Massey-Ferguson de façon qu'elles gardent leurs sièges sociaux au Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit au cours du débat que nous revoyions le revenu cotisé et que nous espérons permettre un moratoire jusqu'en 1975. Nous espérons également avoir une annonce à faire d'ici là.

M. Horner (Crowfoot): A la lumière de cette vague assurance, pouvons-nous, en tant que Canadiens, être sûrs que cette compagnie canadienne qui fut jadis si fière et qui a si bien réussi sur le plan international gardera son siège social au Canada?

[M. Caccia.]

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'en ai justement parlé avec M. Thornborough, le président de la compagnie quand je l'ai vu la semaine dernière.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI D'URGENCE SUR L'AIDE À L'EXPLOITATION DES MINES D'OR

PROROGATION AU 30 JUIN 1976

L'hon. Jean Chrétien (au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources) propose: Que le bill C-130, tendant à modifier la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, dont le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics a fait rapport sans proposition d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. Chrétien, au nom de M. Macdonald (Rosedale), propose: Que le bill soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, avant que ce bill soit adopté en troisième lecture, ce que je pense ne saurait tarder, j'aimerais dire quelques mots au sujet de certaines explications qui ont été données en comité et ont évité que l'on propose à l'étape du rapport, certains amendements, qui autrement auraient pu être proposés. Pendant un certain temps, on a longuement discuté la question de savoir si le premier article de ce bill, ou en fait le titre, devrait être amendé de façon à devenir un titre permanent. On a souligné, et je pense avec raison, que le caractère d'urgence de la loi reconnaissait qu'on n'avait pas l'intention de fournir indéfiniment à cette industrie des subventions gouvernementales et que la conjonction internationale écarterait probablement toute possibilité de paiement en vertu de ce bill. Moi-même, et le comité en général, nous avons beaucoup apprécié l'exposé détaillé fait par le sous-ministre de la façon dont on calculait l'aide d'urgence à l'industrie de l'or. Le comité a également apprécié le travail effectué par le sous-ministre en ce qui concerne la coordination avec les autres ministères du gouvernement.

On a dit qu'il faudrait faire une certaine publicité autour de la contribution du gouvernement fédéral aux communautés qui dépendent de l'aide à l'exploitation des mines d'or depuis 1958. Un grand nombre d'entre elles sont tombées dans l'oubli. Beaucoup n'existent plus. Toutefois, certaines communautés du Nord de l'Ontario et du Québec existent toujours—et je pense que c'est particulièrement vrai de Timmins aujourd'hui—avec une industrie complètement différente, en partie parce que l'industrie minière a pu survivre avec l'aide précisément de cette mesure législative. Le sous-ministre a également indiqué qu'en collaboration avec d'autres ministères, des progrès avaient été réalisés grâce à l'établissement d'un comité interministériel destiné à travailler avec les communautés, avec les autorités, avec les syndicats et avec les dirigeants de l'industrie, afin de contribuer, partout où cela est possible, à établir d'autres industries dans ce secteur qui, à l'origine, dépendait entièrement de l'or et de l'aide d'urgence.